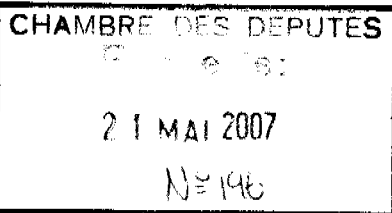




Heure de questions du mardi, 22 mai 2007



Monsieur Lucien WEILER  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 21 mai 2007

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, j'ai l'honneur de vous informer que je désire poser une question concernant la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains pendant l'heure de questions du mardi, 22 mai 2007 à Monsieur le Ministre de la Justice.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Lydie Err  
Député